



Envoyé en préfecture le 19/04/2024  
Reçu en préfecture le 22/04/2024  
Publié le  
ID : 084-248400335-20240418-DC0262024-DE

mise en ligne le 22.04.2024

## **DECISION COMMUNAUTAIRE 026-2024**

**L'an deux mille vingt-quatre le 18 avril**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES de la DRAJES – dans le cadre du dispositif « PLAN 5000 » - CITY STADE**

La Communauté de Communes a décidé dans le cadre du regroupement des structures à destination de la jeunesse la réalisation d'un « City Stade »

La DRAJES est susceptible d'accompagner les territoires dans ce type de projet au titre du dispositif « Plan 5000 »

Aussi, au regard de l'importance que représente ce lieu en fédérant la jeunesse de notre territoire autour du sport et des différentes activités proposées, la communauté de communes Vaison Ventoux souhaiterait pouvoir bénéficier d'un financement pour la réalisation de de son City Stade, sur la base du plan de financement ci-annexé.

**Aussi,**

**VU** les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière de Culture, Jeunesse et Equipements sportifs,

**CONSIDERANT** que la nature de cette opération est susceptible d'être cofinancée par la DRAJES au titre du dispositif « plan 5000 »,

**CONSIDERANT** la délibération n°037-2022, portant délégation du Conseil Communautaire au président pour procéder aux demandes de subventions jusqu'à 500 000 €,

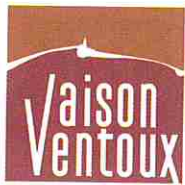
Monsieur le Président

**SOLLICITE** une subvention auprès de la DRAJES à hauteur du maximum pouvant être alloué, afin d'assurer le financement de son City Stade.

**DIT** Que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget de la collectivité

**DIT** Que le conseil communautaire sera informé de cette décision lors du prochain conseil communautaire.

**Le Président**  
**Jean François PERILHOU**



Envoyé en préfecture le 19/04/2024  
Reçu en préfecture le 22/04/2024  
Publié le  
ID : 084-248400335-20240418-DC0262024-DE

## ANNEXE DC 026-2024

### Plan de financement prévisionnel - Plan 5 000

#### Réalisation d'équipement sportif - Création d'un city stade

Nature des dépenses HT		Financeurs	
Construction d'un city stade	69 486 €	Etat Montant à préciser : DSIL	20 123 €
		DRAJES : Plan 5 000	35 466 €
		<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>55 589 €</b>
		Auto-financement du Maître d'Ouvrage (hors TVA)	13 897 €
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>69 486 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>69 486 €</b>

Fait le 17/04/2024

